



Êtes-vous fonctionnaire dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) ? Si oui, inscrivez-vous à une formation professionnelle sur la
législation

À qui s'adresse cette formation ?

Nous invitons les fonctionnaires qui souhaitent professionnaliser leurs services publics dans le domaine de la rédaction législative à s'inscrire à cette formation. Il s'agit d'une occasion unique de partager vos connaissances et vos compétences avec d'autres participants et de vous inspirer de vos collègues étrangers.

Cette formation s'adresse aux fonctionnaires des pays cibles que sont l'Algérie, l'Égypte, Irak, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Oman, Territoires palestiniens et Tunisie.



Pour vous inscrire, vous devez avoir entre **5 et 10 ans d'expérience professionnelle pertinente** dans le domaine de la rédaction législative. Comme il s'agit d'une expérience unique, vous **ne pouvez participer qu'une seule fois à une formation Shiraka**, et uniquement si vous n'avez jamais participé à un autre programme de formation Shiraka auparavant.

Comme nous accordons une grande importance à la diversité parmi nos participants, nous **encourageons les femmes** à y prendre part.

Ce programme de formation fait partie du programme de formation « Shiraka », une initiative du ministère des Affaires étrangères. Shiraka vise à renforcer et à améliorer les relations bilatérales entre les Pays-Bas et la région MENA dans le secteur public et offre la possibilité d'améliorer les services publics grâce à une inspiration réciproque. Pour plus d'informations sur le programme de formation Shiraka, veuillez regarder cette [vidéo](#).

Objectifs de la formation

La formation sur la législation vous aidera à :

- améliorer vos connaissances et vos compétences dans le domaine de la rédaction législative;
- d'apprendre des meilleures pratiques néerlandaises en matière de rédaction législative;
- de devenir un agent du changement dans votre pays d'origine;
- partager vos connaissances et vos compétences dans votre pays d'origine;
- développer un réseau précieux de pairs dans votre région, votre pays et aux Pays-Bas;
- renforcer vos liens avec les Pays-Bas et les acteurs du secteur législatif néerlandais.

Thèmes abordés dans la formation

La formation couvre les thèmes suivants:

- Le système néerlandais, y compris le rôle de la législation et le processus législatif;
- Politique et pratiques en matière de qualité législative aux Pays-Bas;
- Outils et ressources des rédacteurs législatifs néerlandais;
- Législation sensible au genre;
- Compétences et outils pour la gestion du changement et le leadership personnel.

Détails de la formation

- Toutes les sessions se déroulant en anglais, nous recommandons un niveau intermédiaire en anglais.
- Une interprétation en direct vers l'arabe est disponible pendant les réunions et les sessions.
- Nous pouvons accueillir **25** personnes pour cette formation. Nous attribuerons ces places aux pays participants en fonction de la qualité des candidatures.
- La formation durera deux semaines (**10** jours ouvrables). La participation à toutes les sessions est obligatoire.
- Des visites d'étude et des activités sociales font partie intégrante de la formation.
- Vous recevrez un certificat de participation à l'issue de la formation.

Programme de la formation

La formation se déroulera en deux parties, dans deux lieux différents :

	Dates	Ville	Pays
Partie 1	29 juin – 3 juillet 2026	La Haye	Pays-Bas
Partie 2	09 – 13 novembre 2026	Tunis	Tunisie

Une partie du cours peut prendre la forme d'un apprentissage mixte (en partie en ligne, en partie hors ligne).

Si les restrictions sanitaires et de voyage internationales rendent impossible la tenue d'une session de formation aux Pays-Bas, une alternative sera proposée. Il pourra s'agir d'une formation en ligne.

Si la formation se déroule en ligne, nous attendons des participants qu'ils aient de bonnes compétences informatiques, qu'ils aient accès à un ordinateur adéquat équipé d'un système d'exploitation récent et d'une bonne connexion Internet (les participants doivent être capables d'utiliser Zoom, Word, PowerPoint, etc.)

Pour tous les participants



- Vous devez organiser et payer votre voyage jusqu'à l'aéroport de votre pays d'origine.
- Vous êtes responsable de l'organisation de votre visa dans votre pays d'origine.

Les frais pour les participants provenant de pays figurant sur la [liste de l'OCDE-CAD](#)



- Le gouvernement néerlandais prendra en charge tous les frais pertinents. Cela comprend les frais de voyage international, d'hébergement, de repas pendant les jours de formation, de visa, d'assurance et de frais de scolarité.
- Si vous voyagez depuis un aéroport international situé en dehors de votre pays d'origine, vous devrez prendre en charge vous-même les frais de transport locaux. Vous recevrez une compensation pour la partie internationale de votre voyage.

Coûts pour les participants provenant de pays ne figurant pas sur la [liste de l'OCDE-CAD](#)



- Vous devez organiser et payer vous-même votre voyage international et votre visa.
- Le gouvernement néerlandais prendra en charge les frais d'hébergement, d'assurance et de scolarité.

Frais en cas d'absence ou d'annulation



- Si vous ne pouvez pas participer ou si vous annulez votre participation dans les 4 semaines précédant la formation, l'organisation se réserve le droit de réclamer tous les frais associés à votre employeur.

Comment postuler

- Les candidatures doivent être déposées en ligne **avant** la date limite du **10 mars 2026**.
- Consultez notre [aperçu des formations Shiraka](#) et sélectionnez la formation de votre choix en cliquant sur 'postuler'.
- [Connectez-vous](#) ou créez un compte à l'aide du bouton '[S'inscrire](#)'.

Plus d'informations

shiraka@rvo.nl (pour toute question concernant votre candidature et la base de données)
shiraka@cilc.nl (pour toute question concernant la formation)

Le programme de formation Shiraka est une initiative du ministère des Affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas. Le département Entrepreneurat international de l'Agence néerlandaise pour les entreprises met en œuvre le programme de formation Shiraka. Le cours de développement professionnel sur l'administration de la justice sera organisé par le Centre pour la coopération juridique internationale (CILC), le Centre de formation et d'étude pour le pouvoir judiciaire (SSR) et le tribunal d'Amsterdam.

Ministère des Affaires étrangères
Rijnstraat 8
Boîte postale 20061 | 2500 EB
La Haye, Pays-Bas

Informations sur la formation

Experts

Experts participant à cette formation



Le Dr Akram Daoud est notre modérateur Shiraka de longue date. En tant que professeur de droit et ancien doyen de la faculté de droit de l'université Al-Najaa à Naplouse, il possède une connaissance approfondie du système législatif aux Pays-Bas et dans divers pays arabes.



M. Nico Florijn travaille depuis longtemps à l'Académie pour la législation et a formé de nouveaux rédacteurs législatifs néerlandais aux directives néerlandaises en matière de législation. Il possède une vaste expérience dans le domaine des formations sur l'élaboration de lois efficaces et percutantes.



M. Renzo van Diepen est l'expert en gestion du changement de ce programme de formation. À l'aide d'exercices interactifs, il vous enseignera les compétences les plus importantes en matière de gestion du changement et vous motivera à devenir vous-même un véritable agent du changement !

Visites d'étude

Au cours de la formation, les visites d'étude suivantes peuvent être organisées

Conseil d'État

Aux Pays-Bas, le Conseil d'État fait office à la fois d'organe consultatif du gouvernement en matière législative et de plus haute juridiction administrative générale.

Cour internationale de justice

La Cour internationale de justice est le principal organe judiciaire des Nations unies. Elle règle les différends juridiques entre les États et rend des avis consultatifs sur des questions juridiques soumises par les organes des Nations unies.

Plan d'action Back Home

Au cours de votre participation à la formation, vous travaillerez sur un plan d'action pour le retour au pays (BHAP). Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de BHAP sur lesquels les participants ont travaillé par le passé.

Normalisation de la rédaction de la législation secondaire dans la région du Kurdistan grâce à des lignes directrices unifiées, à la formation du personnel et à une meilleure coordination entre les services juridiques et législatifs. Ce plan vise à rendre le processus plus cohérent, transparent et efficace, afin d'améliorer la qualité législative.

Élaborer une « boussole législative pour les droits de l'homme » afin de guider le processus législatif en Égypte et de garantir sa conformité avec les obligations internationales et régionales en matière de droits de l'homme. Cet outil comprendra des listes de contrôle, des étapes pratiques d'examen, des études de cas et des ressources de formation. Il sera testé et lancé dans le cadre d'ateliers visant à renforcer les capacités du personnel.

Mise en place d'une ligne directrice unifiée pour la révision des projets de loi sur la base des meilleures pratiques afin de garantir une production législative cohérente et de haute qualité. L'objectif est de normaliser les révisions et d'améliorer la qualité globale de la législation.

« Cette formation nous a appris à changer nos vies sans hésitation et avec courage ! »